



MaCommuneEnUnClic

Appel à candidatures

Comité de pilotage (COPIL) et Comité technique (COTEC)

Contexte du projet

Le projet MaCommuneEnUnClic vise à doter les communes vaudoises d'un guichet numérique unique permettant aux citoyens d'accéder en ligne à des prestations administratives communales. À ce jour, 98 communes représentant plus de 340'000 habitants participent à la démarche.

Pour piloter ce projet, deux instances de gouvernance sont mises en place :

- un Comité de pilotage stratégique (COPIL) ;
- un Comité technique opérationnel (COTEC).

C'est pour ces deux instances que nous lançons le présent appel à candidatures.

Ce qui compte avant tout

Avant de détailler le rôle et la composition de chaque instance, il nous appartient de souligner ce qui prime dans la sélection des membres : la disponibilité et l'engagement.

Nous cherchons des personnes capables de consacrer suffisamment de temps au projet, pour permettre à ce dernier de progresser à un rythme répondant aux attentes des communes participantes.

La composition des deux instances n'est pas figée à ce stade. Elle sera affinée en fonction des candidatures reçues, dans un souci de complémentarité et de représentativité. Les profils décrits ci-dessous sont des orientations, non des cases à cocher.

Durant la phase de démarrage et sous réserve de toute décision contraire du COPIL, le temps consacré par les membres du COPIL et du COTEC est indemnisé conformément à l'article 12 de la [directive sur les statuts de l'UCV](#).

COPIL – Comité de pilotage stratégique

Rôle

Le COPIL est l'instance de pilotage stratégique du projet. Il assure la cohérence, la priorisation et la pérennité de la démarche, avec les missions suivantes :

- Définir les orientations stratégiques et la vision globale du projet ;
- Prioriser les prestations à développer, en arbitrant sur la base des recommandations du COTEC et des séances ouvertes à toutes les communes participantes ;
- Valider les budgets et l'allocation des ressources ;
- Porter le projet politiquement et favoriser l'adhésion des communes ;
- Anticiper la pérennité du dispositif, notamment le modèle financier à moyen et long terme ;
- Développer le dialogue avec les partenaires cantonaux en la matière ;
- Jouer un rôle d'ambassadeur du projet auprès des communes participantes et favoriser de nouvelles adhésions.



Le COPIL arbitre et décide. Le COTEC analyse et propose.

Profils recherchés

Nous envisageons une instance de 5 à 9 membres, combinant :

- des élus communaux (syndics ou municipaux) issus de communes de tailles différentes ;
- des représentants métiers (AVRiC, secrétaires municipaux ou équivalents) ;

Cette composition est indicative. L'objectif est de couvrir les dimensions politique, opérationnelle et institutionnelle, tout en assurant une représentation équilibrée des communes (petites, moyennes, grandes, différents districts).

Compétences et qualités attendues

Plus que des compétences techniques spécifiques, nous recherchons des personnes qui :

- comprennent le fonctionnement des administrations communales ;
- sont capables d'arbitrer entre différents besoins et contraintes ;
- appréhendent les enjeux numériques sans nécessiter d'expertise technique approfondie ;
- font preuve de leadership, d'écoute et de capacité à construire du consensus ;
- disposent d'un réseau et d'une capacité d'influence au sein du monde communal et cantonal vaudois.

Engagement attendu

L'engagement est estimé à **4 à 7 heures par mois** selon les phases du projet, mais pourrait évoluer en fonction des attentes et capacités des communes participantes. Il comprend une réunion mensuelle, la lecture des dossiers préparés par le COTEC et un rôle de relais actif auprès de votre commune et de votre réseau.

COTEC – Comité technique opérationnel

Rôle

Le COTEC est l'instance opérationnelle du projet. Il agit comme interface entre les besoins des communes et les solutions techniques, avec quatre missions principales :

- Structurer et prioriser les besoins des communes, en collectant, qualifiant et regroupant les demandes ;
- Assurer le lien entre le terrain et les solutions techniques, en transformant des besoins métier en exigences fonctionnelles concrètes et faisables.
- Constituer, avec le chef de projet, l'équipe opérationnelle centrale du projet, celle qui instruit les décisions, propose les arbitrages et garantit que les solutions développées correspondent aux réalités du terrain ;
- Préparer les décisions du COPIL, en formulant des recommandations et en préparant les dossiers d'arbitrage.

Profils recherchés

Le COTEC fonctionne sur deux niveaux. Un noyau permanent de 5 à 7 membres s'implique en continu. Un cercle élargi d'experts est mobilisé ponctuellement selon les thématiques, notamment via les associations métier (AVDCH, ACVBC, AVIATCO, AVSM, etc.), pour quelques heures par trimestre. Merci de préciser dans votre candidature lequel vous visez.



Nous recherchons des profils complémentaires dans trois domaines :

Compétences métier communal

Connaissance concrète des processus administratifs et des prestations aux habitants : contrôle des habitants, secrétariat municipal, greffe, finances, etc. Une représentation de communes de tailles différentes est souhaitée.

Compétences techniques

Maîtrise des enjeux d'intégration des systèmes, d'interopérabilité avec les plateformes communales et cantonales, de cybersécurité et de protection des données – articulée avec une compréhension des réalités métier.

Compétences transverses

Capacité d'analyse, de priorisation, de vulgarisation et de communication. Le COTEC est appelé à rendre compréhensibles des enjeux techniques pour des non-spécialistes, et inversement.

Cette composition est indicative et sera affinée en fonction des candidatures reçues.

Qualités personnelles recherchées

Au-delà des compétences, nous valorisons des personnes faisant preuve de :

- pragmatisme et sens des priorités ;
- ouverture d'esprit et capacité à travailler en mode collaboratif ;
- connaissance du terrain communal et des besoins des citoyens.

Engagement attendu

L'engagement est estimé à **4 à 8 heures par mois** selon les phases du projet, mais pourrait évoluer en fonction des attentes et capacités des communes participantes. Le COTEC travaille en continu : ateliers de travail, coordination avec le chef de projet, échanges avec les communes et préparation des dossiers pour le COPIL.

Nous vous encourageons à en discuter avec votre hiérarchie ou votre exécutif communal avant de postuler : cet engagement est réel, et c'est précisément ce qui rend le rôle utile et concret.

Modalités de candidature

Les personnes intéressées par l'une ou l'autre instance (ou les deux) sont invitées à compléter le formulaire en ligne :

www.ucv.ch/candidatures

Date limite : 16 juin 2026

Les candidatures seront examinées par le comité de l'UCV, qui procédera à une sélection sur la base de critères de complémentarité des profils et de représentativité des communes.

Le COTEC sera constitué à la suite des premières séances du COPIL.